



MAIRIE
DE
BUISSON
84110

PROCES VERBAL CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 5 mars 2026 à 18h30.

Approuvé le 27/03/2026

Présents : Mesdames Chantal FRITSCH, Florence CHOPIN, Mireille DUCLOS-TORTEL, Dominique LE CRONC, Evelyne MALET, Sylvie PUECHLONG, Christine SERRET.

Messieurs Bernard LIS, Philippe PUIGMAL, Vincent ROCHETTE, Marc COUCHE.

Secrétaire de séance : Bernard LIS.

Le quorum est atteint (présents 11, votants 11)

L'ordre du jour :

1 : Approbation du PV du CM du 28 janvier 2026

Approuvé à l'unanimité.

2. DPU vente par Madame Marie-Catherine PIRON au profit de « Les CHENES » parcelle N° 876 et parcelle N° 877.

Le conseil décide de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur le bien cité ci-dessus.

Approuvé à l'unanimité.

3. DPU vente par Monsieur Mathieu REY au profit de Monsieur David DELBECCHI.

Le conseil décide de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur le bien cité ci-dessus.

Approuvé à l'unanimité.

4. Avenant n°1 à la convention d'occupation du domaine public par le Bistrot en Provence :

Augmentation du loyer

La commune va lancer les travaux pour la gestion des fumées occasionnées par l'utilisation d'un brasero par l'exploitant du bistrot ; un tuyau sera installé dans le conduit existant dans le rempart. L'exploitant installera à sa charge un avaloir au-dessus du brasero qu'il branchera au tuyau du conduit dont l'extrémité sera munie d'un générateur de tirage. La participation financière de l'exploitant à cet investissement fera l'objet d'une augmentation de la « redevance » qui s'élève actuellement à 200€ par mois en contrepartie de l'autorisation d'occupation du domaine public. Cette redevance représentera une augmentation de 100€ par mois, soit une mensualité de 300€.

Cet investissement présenté au débat d'orientation budgétaire du 28 janvier 2026 a été retenu.

Un avenant à la convention d'occupation du domaine public (ci-joint) fait l'objet d'une délibération que je vous propose de voter. Il intègre l'augmentation de la redevance liée à l'investissement de la commune pour la gestion des fumées.

Madame CHOPIN : A adressé un courrier demandant le report de la décision. Le montant a augmenté par rapport à la réunion de travail sur l'orientation budgétaire.

Chantal : Le projet a été accepté en position 6 lors de la réunion de travail sur l'orientation budgétaire.

Philippe : il est difficile d'avoir des devis pour ce type de travaux très spécifique.

Madame Chopin : le devis ne semble pas prévoir toutes les dépenses.

Vincent : Ce projet a nécessité beaucoup de travail d'analyse, de recherche de solutions, de fournisseurs...

Madame CHOPIN : Le budget sera de toute manière révisé par la prochaine municipalité.

Christine : il est nécessaire de lancer les travaux avant la nouvelle saison.

Il est demandé un scrutin public : approbation à l'unanimité

Sens des votes :

Pour	Contre
Chantal FRITSCH	Florence CHOPIN
Bernard LIS	Marc COUCHE
Philippe PUIGMAL	Dominique LE CRONC
Vincent ROCHETTE	Evelyne MALET
Mireille DUCLOS	Sylvie PUECHLONG
TORTEL	
Christine SERRET	

Approuvé par 6 pour et 5 contre

5. Approbation du compte financier unique « Commune » 2025.

En l'absence du CFU définitif fourni par la DGFIP : approbation reportée

6. Affectation des résultats « Commune » 2025.

En l'absence du CFU définitif fourni par la DGFIP: approbation reportée

7. Approbation du compte financier unique « Assainissement » 2025.

En l'absence du CFU définitif fourni par la DGFIP: approbation reportée

8. Affectation des résultats Assainissement 2025.

En l'absence du CFU définitif fourni par la DGFIP : approbation reportée

9. Vote du budget « Commune » 2026.

Présentation du tableau bilan des comptes 2025 pour avoir les montants à reportés.

Présentation et explications des différents postes de dépenses et recettes, le budget est sincère et équilibré.

Il est demandé un scrutin public : approbation à l'unanimité

Sens des votes :

Pour	Contre
Chantal FRITSCH	Florence CHOPIN
Bernard LIS	Marc COUCHE
Philippe PUIGMAL	Dominique LE CRONC
Vincent ROCHETTE	Evelyne MALET
Mireille DUCLOS	Sylvie PUECHLONG
TORTEL	
Christine SERRET	

Approuvé par 6 pour et 5 contre

10. Vote du budget « Assainissement » 2026.

Présentation et explications des différents postes de dépenses et recettes, le budget est sincère et équilibré.

Approuvé à l'unanimité.

11. Vote du taux des taxes directes 2026 (sous réserve de la réception des données transmises par la DGFIP : Direction Générale des Finances Publiques).

En l'absence du CFU définitif fourni par la DGFIP: approbation reportée

12. Questions diverses :

Présentation du tableau des permanences pour les élections du 15 mars 2026.

Présentation des arrêtés de circulation sur la commune.

Fin de la séance à 19h36.

Le secrétaire

Bernard LIS



Le Maire

Chantal FRITSCH

